



LYCEE
HIPPOLYTE
FONTAINE

☎ :03.80.38.36.00

☎ :03.80.38.36.30



Vie scolaire
Service internat

vie-scolaire1.0210018F@ac-dijon.fr

Candidature à l'internat du lycée – formulaire première candidature

(élève n'ayant jamais été inscrit à l'internat)

L'internat est une possibilité d'hébergement destinée à faciliter la poursuite d'études. L'admission est conditionnée à l'acceptation de son règlement. Les résultats scolaires et le comportement (assiduité, respect des règles de la vie en collectivité) sont de nature à conditionner le maintien du bénéfice de la place tout au long de l'année scolaire et lors de la réinscription. Le tarif de l'internat pour l'année scolaire est de 1640 euros, en pension complète.

Très important :

Le lycée Hippolyte-Fontaine a noué une convention d'hébergement avec le lycée agricole de Plombières (LEGTA) afin de pallier au manque de lits sur le site Hippolyte-Fontaine (LHF).

Les élèves sont affectés par la commission internat sur le site LHF ou sur le site LEGTA. Seuls les élèves en parcours particulier sont affectés prioritairement sur le site LHF.

Préalables :

① L'admission dans une formation d'enseignement est distincte de celle liée à l'internat. La remise d'un dossier d'inscription, qui vaut acceptation de l'élève au lycée Hippolyte-Fontaine, n'entraîne pas de facto l'admission à l'internat.

② La FICHE DE RENSEIGNEMENT en format PDF modifiable sur le site <http://www.lyceehfontaine.fr/linternat> est à renvoyer par mail ou courrier au service vie scolaire : vie-scolaire1.0210018f@ac-dijon.fr ou viesco.hippo@gmail.com en respectant le calendrier ci-dessous.

③ Une avance de 110 € doit être jointe à la fiche intendance.

Conseils pour remplir le formulaire

Elèves en parcours particulier (rubrique C) : l'établissement distingue les élèves en partenariat avec la Marine Nationale et les élèves en parcours sport études (SHN / SSS / Partenariat DFCO F / Partenariats locaux d'entraînement).

Les élèves en parcours sport études ayant la qualité SHN ne remplissent pas les rubriques D – E - F – G

Rubrique E « Motivation » : Dans la partie « motivation », les parents listent tout élément justifiant la candidature ou éclairant une situation familiale (ou sociale) particulière.

Rubrique G « Désignation de correspondant » : la désignation d'un correspondant est un critère déterminant. Le correspondant, demeurant dans un rayon de 40 km, prend en charge l'élève en cas de maladie, fermeture de l'internat, cas de force majeure.

PROCEDURE DE TRAITEMENT DES CANDIDATURES

① Une commission de recrutement étudie les candidatures.

- Les critères de recrutement portent sur l'éloignement géographique entre le domicile du responsable légal et l'établissement, la nature des moyens de transport et la fréquence des dessertes, et le fait que la formation suivie n'existe pas au plus proche du domicile.

Les élèves des collèges Paul-Fort d'Is-sur-Tille et Champ-Lumière de Selongey éligibles à l'internat doivent résider dans l'une des localités suivantes : Villey/Crécey/Marey-sur-Tille, Avot, Barjon, Salives, Le Meix, Poiseul-lès-Saulx, Poiseul-la-Grange, Léry, Avelanges, Villecomte, Diénay, Tarsul, Courtivron, Frénois.

② Décision de la commission et communication aux familles :

A l'issue de la commission, les familles sont avisées par courrier de la décision prise :

- Acceptation sur le site LHF ou sur le site LEGTA

- Inscription sur liste d'attente : le réexamen de la candidature intervient jusqu'à la fermeture de l'établissement (vendredi 13 juillet 2017) et à partir de la réouverture des services fin août jusqu'à la fin de la première période intermédiaire (vacances de Toussaint).

- Refus : les familles pourront solliciter le réexamen de leur candidature à la fin des opérations de rentrée.

③ Calendrier des opérations :

Date limite de réception dossier	Commission	Réception par familles
Vendredi 6 juillet (après-midi)	Lundi 9 juillet	Mercredi 11 juillet

Le livret internat, comprenant le calendrier d'installation, le trousseau et le règlement intérieur est en ligne sur le site du lycée : <http://www.lyceehfontaine.fr/linternat>

A tout moment, les familles qui souhaiteraient annuler leur demande, ou démissionner, sont priées d'informer le service internat par mail : vie-scolaire1.0210018f@ac-dijon.fr Les places ainsi libérées seront attribuées aux candidats en liste d'attente.



Candidature à l'internat du lycée Hippolyte-Fontaine
FORMULAIRE PREMIERE CANDIDATURE (élève n'ayant jamais été inscrit à
l'internat du lycée)

Fiche de renseignements / PDF modifiable à renvoyer avant le 6 juillet 2018
à vie-scolaire1.0210018f@ac-dijon.fr ou viesco.hippo@gmail.com

A – IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom

Prénom

Formation / classe (à la rentrée 2018)

B - COORDONNEES. Adresse à laquelle sera expédiée la notification de la commission internat

Nom, prénom responsable légal

Adresse

Mail

Téléphones (mobile / travail)

C – PARCOURS PARTICULIER Sélectionner

D - RENSEIGNEMENTS SUR LA CANDIDATURE

Distance domicile – lycée (kilométrage)

Mode de transport utilisé / durée du trajet

Gare SNCF / arrêt Transco au plus proche du domicile / à quelle distance ?

La formation existe-t-elle au plus proche du domicile (si oui, où ?)

E- Rubrique « MOTIVATION »

F-SUIVI PARTICULIER L'élève présente-t-il une situation (notamment médicale) nécessitant un suivi particulier non oui

Si oui, laquelle

G - DESIGNATION DU CORRESPONDANT local de l'élève

Je soussigné (e) désigne comme correspondant(e) de mon fils / ma fille Mme, M.

(préciser le lien de parenté, ou s'il s'agit d'un ami de la famille)

dont l'adresse est

et le téléphone

Fait à le

Signature du / des responsable(s)